

LE MANUEL SCOLAIRE AU CAMEROUN : POUR UNE ELABORATION DES CRITERES D'EVALUATION ET DE TYPOLOGISATION

Paule Raissa ABOUDI,
Université de Yaoundé 1
pauleaboudi@yahoo.fr

Résumé

Le manuel scolaire est l'item qui organise et structure notre réflexion. Il est fondamental à toute formation scolaire. C'est le point de référence pour tous les acteurs de l'éducation que sont principalement l'enseignant et l'apprenant. Le premier s'y réfère pour construire les savoirs à dispenser et l'autre pour apprendre et s'exercer. Ainsi, l'accréditation d'un manuel scolaire devrait recourir rigoureusement à des critères efficaces et pertinents. Un manuel peut donc être évalué suivant neuf (09) critères explicites qui conduisent à une reconsidération de la typologie des manuels élaborée par certains pédagogues.

Mots clés : *manuel scolaire, ensemble didactique, enseignant, apprenant, critères, évaluation.*

Introduction

La qualité du manuel scolaire : une question épineuse. Acteur essentiel de la formation scolaire, le manuel est le reflet du système éducatif d'un pays. Depuis près d'une décennie, le débat sur la problématique du bon manuel scolaire demeure préoccupant. Acteur fondamental du milieu pédagogique, enseignants, éditeurs, hommes politiques et parents ne s'accordent pas sur la valeur de cet outil didactique. Miroir de l'éducation, le livre scolaire est traité avec plus de rigueur qu'une œuvre littéraire parce qu'il contribue à l'édification d'un pays.

Intitulé **Le manuel scolaire au Cameroun : vers une d'élaboration des critères d'évaluation et de typologisation**, le présent travail a pour premier enjeu de questionner le concept de *manuel scolaire* afin d'en dégager les critères permettant de l'évaluer afin de reconsidérer sa typologie. Ce travail s'appuiera sur deux manuels-corpus du cycle primaire camerounais à savoir *Majors en français* CM2 et *mon livre unique de français* CM2. L'on pourrait se demander pourquoi choisir deux manuels appartenant à des époques aussi distinctes et à des approches pédagogiques opposées. En effet, nous avons été frappées par le discours de plusieurs pédagogues, enseignants et, quelquefois, parents qui décrivent, au quotidien, la qualité des manuels scolaires produits ces dix

dernières années. *Le niveau est en baisse... ; les manuels sont de mauvaise qualité, les élèves d'autrefois étaient meilleurs que ceux d'aujourd'hui* entend-t-on souvent dire dans les médias. À ce sujet, certains auteurs comme Gérard (2005 :1) estime que *depuis la fin des années 1980, les manuels scolaires ont relativement mauvaise presse dans les milieux pédagogiques, ce qui constitue un premier paradoxe : c'est dans leur propre univers de référence, à savoir le monde scolaire, qu'ils ne parviennent plus à trouver leur place.*

Ces propos de Vounda Etoa (2016 :15) semblent corroborer le point de vue précédent. Il écrit à cet effet que, *les livres et les manuels scolaires produits et consommés par le système camerounais n'ont jamais été aussi mauvais du point de vue de leur contenu épistémologique et celui des aspects techniques de leur fabrication. Les supports fiables de connaissances essentielles, fondamentales, [...] font ainsi cruellement défauts à des franges de plus en plus grandes des populations jeunes de notre pays*

Outre ce souci, le déluge de manuels scolaires au programme, dans la majorité des disciplines au Cameroun, amène à s'intéresser aux normes d'élaboration de ces outils pédagogiques ainsi qu'aux principes qui président à leur évaluation avant accréditation.

Cette réflexion s'organise autour de la problématique suivante : *Comment évaluer un manuel scolaire ?* En d'autres termes, il s'agit d'élaborer les critères qui présideraient à l'élaboration d'un manuel scolaire en vue d'une évaluation structurée et pertinente par ceux qui les accréditent. Cette critériologie repose en réalité sur les caractéristiques du bon manuel. Autrement dit, quels sont les caractéristiques qui pourraient conduire à la validation d'un manuel scolaire dans le système éducatif camerounais.

Il convient pour conduire cette réflexion, de s'appesantir sur la nature étymologique et significative du manuel scolaire afin d'en élaborer quelques critères d'évaluation et de revoir sa typologisation.

1. Le manuel scolaire : clarification du concept

Selon le Petit Robert (2014), le mot *manuel* vient du latin *manualis* dérivant lui-même de *manus* qui signifie *main*. Étymologiquement, un manuel désignera ce qu'on tient dans la main ou, par extension, ce qui nous tient par la main. Plus loin, ce même dictionnaire adjoint l'adjectif scolaire au substantif manuel et appelle manuel scolaire *un ouvrage didactique présentant sous un format maniable les notions essentielles d'une science, d'une technique et spécialement les connaissances exigées*

par les programmes scolaires. Cette définition est corroborée par Petra Antonova (2011 :11) qui pense que le manuel est une aide pédagogique, un ouvrage didactique sous un format maniable qu'on utilise dans le processus de l'enseignement et qui se rapporte en principe à une méthodologie donnée.

Le groupe français de pilotage du programme de travail (1997-1998) cité par El Habib (2010) le considère comme tout support pédagogique (livres ou fiches) qui doit être acquis par un élève ou qui est mis à sa disposition par l'établissement.

De ces définitions, il apparaît que le manuel scolaire est un document support qui aide à la bonne marche d'un enseignement. Les manuels sont des livres qui servent de guides ou de boussoles pédagogiques à l'enseignant comme à l'élève.

1.1. Le manuel scolaire : un livre particulier

Contrairement à la conception populaire, le manuel scolaire est un livre certes, mais pas un livre ordinaire. Le terme *manuel* montre qu'il est différent des autres livres car un roman, une pièce de théâtre, un recueil de poèmes ou un essai sont subjectifs et orientés vers la vision de l'écrivain-auteur tandis que le manuel scolaire répond à une visée pédagogique et didactique précise. D'une façon générale, un roman peut être lu pour distraire, informer, par amour pour un écrivain ou pour le style particulier d'un auteur.

On remarquera que d'une manière générale, les motivations de lecture et les usages qui peuvent être faites d'un livre sont très diverses : on lira, à tous les âges, un roman pour se divertir, une pièce de théâtre pour son auteur ou une œuvre poétique pour sa beauté ou encore parce qu'on est obligé de lire pour faire ses devoirs d'école. En clair, un livre est exploité dans un but personnel et précis, cet objectif peut être ludique, culturel, ce qui n'est pas le cas du manuel scolaire.

De même, la particularité du manuel scolaire se trouve dans son appartenance à un âge et à un niveau d'études donnés. On retrouvera difficilement un enfant de 15 ans, en classe de première avec un ouvrage conçu pour le cours préparatoire sauf pour un recours personnel. L'usage d'un outil didactique est précis et ciblé dans le temps et dans l'espace parce qu'il répond à des besoins ponctuels et clairement définis par une institution pédagogique. C'est pourquoi il s'adresse à une tranche d'âge spécifique et ne s'intéresse qu'à une seule discipline.

En somme, un manuel scolaire est assez particulier. Même s'il traite d'un ou plusieurs sujets, celui-ci a un mode d'emploi, une

méthodologie propre et complètement distincts de ceux d'un roman ou d'une pièce de théâtre. C'est ce qui en fait un matériel didactique.

1.2. Le manuel scolaire : un support didactique

Encore appelé *ensemble didactique* par le bureau d'approbation du matériel didactique du Ministère de l'Éducation, du loisir et du sport du Québec, le manuel scolaire a été défini par Jonnaert (2009 : 8) comme

Une série d'instruments ou d'outils, imprimé à l'usage de l'élève et un guide pour l'enseignement, imprimé ou numérique [...] Il est spécifiquement conçu pour l'enseignement apprentissage. Il est un moyen de soutien, de médiation ou de référence. Il forme un tout cohérent et couvre un programme d'étude disciplinaire donné.

On comprend que le manuel scolaire ou ensemble didactique renferme tout le programme académique et se positionne comme un accompagnateur didactique et pédagogique pour l'enseignant et l'apprenant. Si le manuel scolaire est un appui au système éducatif, il est un allié de l'État.

1.3. Le manuel scolaire : support pédagogique au service de l'État

L'apprenant est au cœur du système éducatif et l'État est le garant du manuel scolaire en matière de politique, de rédaction, de sélection, d'édition ou encore de diffusion. Ce dernier fixe la politique pédagogique au sein de son territoire. Vu sous cet angle, le manuel scolaire apparaît comme la première matérialisation de la politique pédagogique de l'État. Son contenu n'est pas subjectif. Il s'inspire généralement des orientations et précisions fixées par les curricula scolaires. Ceux-ci sont des documents qui élaborent et/ou régissent la conception et l'organisation de l'éducation dans un système précis. Le curriculum scolaire programme les activités d'enseignement à observer dans un parcours éducatif donné. Ces outils de scolarisation sont organisés selon une progression de sorte que, si une étape est escamotée, toute la progression est bouleversée. Jonnaert (op.cit. :4) précise pour cela qu'

il n'appartient pas à ce document d'orienter les manuels scolaires dans le sens d'une approche plutôt que d'une autres. Ces choix relèvent des instances qui, dans un pays où les régions, ont la responsabilité du système éducatif.

Il ressort de cette pensée que les manuels scolaires doivent être en conformité avec les objectifs pédagogiques visés et être adaptés aux réformes pédagogiques et didactiques qui s'appliquent à un système éducatif donné. Les manuels scolaires ne fixent pas les approches, ils les

appliquent simplement. Ce choix est l'apanage de l'État qui, par le biais des responsables éducatifs, décide de l'orientation scolaire. Ainsi, parlant du Maroc, El Habib (2010) affirmait que *les manuels scolaires connaissent actuellement de profonds changements. Soumis à un contexte socioculturel et politique en mutation et aux avancées des disciplines et à la diffusion des nouvelles approches éducatives, ils [les manuels] changent de contenu et de méthode.*

En un mot, les manuels scolaires, leur forme et leur contenu sont tributaires d'une politique pédagogique validée par l'État. Le manuel est au service de l'État qui le légitime et de la société qui le produit. Toutefois, hormis l'État, le manuel scolaire est au service de deux principaux acteurs de l'éducation qui sont l'enseignant et l'apprenant.

1.4. Le manuel scolaire : un soutien pour l'enseignant et l'apprenant

Au Cameroun, le manuel scolaire est parfois le premier, sinon le seul livre auquel un élève, qui ne fait pas de longues études, pourrait avoir accès. Jonnaert (2009 :4) corrobore cette idée en précisant que *souvent, le manuel scolaire est un des rares écrits qui rentrent dans une famille.* Autrement dit, il n'existe point de scolarisation sans manuel scolaire. Ce dernier est la porte d'entrée dans l'univers scolaire. Les élèves s'appuient sur ces livres pour suivre le programme et le cours de l'enseignant. Le manuel scolaire fonctionne comme une banque de ressources à la maison parce qu'il devient la seule référence de l'élève qui l'utilise pour s'exercer, pour réviser ou pour faire une recherche quelconque.

Outre son importance pour l'élève, cet outil de scolarisation est le point d'appui de l'enseignant : c'est son premier outil didactique. Elhabib (2010) affirme à cet effet que les manuels scolaires sont des *outils de service de l'enseignant, [...] ils servent de sécurisation à l'enseignant.* Celui-ci présente cet outil didactique comme un garde-fou didactique qui indique à l'enseignant l'ordre et la procédure appropriés pour atteindre une compétence précise. Le manuel est un guide de cours que l'enseignant suit pas à pas et dont il se sert pour dispenser ses leçons.

Dans une salle de classe par exemple, l'enseignant peut s'en servir comme corpus ou comme support pour les exercices d'application. Dans ce cas, l'enseignant devient un superviseur ; celui qui aide l'élève à utiliser son outil (son livre) convenablement.

Par ailleurs, le professeur peut se servir du manuel scolaire comme support de préparation des cours. Il peut s'en servir pour élaborer et structurer une leçon ou des exercices. Ce sont des banques de données dans lesquelles l'enseignant va puiser une partie du matériel pédagogique et scientifique dont il a besoin. El Habib (2010) les qualifie de *mesure d'étalon pour identifier ce que l'élève doit savoir et être capable de faire au cours et à la fin d'une année.* Pour la réussite de ses leçons,

l'enseignant recourt à ces documents didactiques pour construire ses enseignements.

En somme, le manuel scolaire est non seulement un guide d'enseignement pour l'enseignant et d'apprentissage pour les apprenants mais aussi la matérialisation de la politique éducative d'un état. On s'interroge toutefois sur les éléments qui en font l'efficacité et la pertinence.

2. Le manuel scolaire : critères d'évaluation

Le manuel scolaire est si courant qu'on ne s'interroge presque pas sur sa nature ou sur ses caractéristiques. En tant qu'ouvrage scientifique, il obéit à une critériologie particulière qui fait de lui un livre à part entière. Ainsi, quels sont les caractéristiques d'un manuel scolaire ? Autrement dit, existe-t-il des éléments qui permettent de le distinguer d'un livre ordinaire ?

L'ensemble didactique en soi n'est pas quelque chose de scientifique. Il n'existe pas de cadre théorique pouvant guider son élaboration. Le paradigme des caractéristiques que nous allons dresser ne peut pas provenir d'une théorie scientifique. En effet, ces critères relèvent peut-être de la pédagogie voilà pourquoi nous allons nous appuyer sur la critériologie des pédagogues pour définir un ensemble de principes d'évaluation du bon manuel. Il s'agit de l'unidisciplinarité, de la fiabilité, de la lisibilité, de la didacticité, du profil des rédacteurs, de la cohérence, de l'ouverture, de l'éthique, de l'équité et de l'égalité, le respect de la morale.

2.1. L'unidisciplinarité du manuel scolaire

Le manuel scolaire traite d'une discipline précise. Soit un manuel pour chaque discipline : un manuel pour le français, pour les mathématiques, pour l'éducation civique, pour l'informatique, etc. pour cela, une collection regroupe pour chaque niveau des livres pour chaque matière.

Dans la collection *Majors* par exemple, chaque niveau d'étude correspond à une série de manuels. Chacun d'eux traite d'une seule discipline ; aussi retrouve-t-on *Majors* pour l'enseignement du français, un autre pour la géographie, pour l'histoire ou pour l'informatique.

En somme, en plus d'être unidisciplinaire, la qualité du manuel scolaire réside dans sa capacité à être fiable.

2.2. La fiabilité du manuel scolaire

La fiabilité d'un manuel scolaire s'observe dans les contenus qu'il met à la disposition de l'élève. La véracité et l'exactitude des textes et autres emprunts se vérifient à l'aide des références portées à la fin de ceux-ci ou en bibliographie. Vounda Etoa (2016 :50) en décriant la négligence de ce critère dans les manuels scolaires en usage au Cameroun en montre l'importance. Il s'insurge en ces termes :

de nombreux éditeurs de manuels inscrits dans les programmes scolaires au Cameroun ignorent en effet tout des lois les plus élémentaires en vigueur sur la cession des droits sur les extraits d'œuvres repris dans leurs textes manuels. Quiconque a eu entre les mains un ouvrage dûment édités ne peut pas se souvenir de la mention suivante qui y figure de façon très visible « tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays ».

Vounda Etoa (ibid.) montre ainsi l'importance des sources dans les manuels scolaires parce qu'elles permettent, d'une part, aux utilisateurs de se référer ou de chercher à acquérir le document d'origine, et d'autre part, les critiques et autres promoteurs des manuels pourraient vérifier plus aisément l'exactitude des textes empruntés afin d'éviter la paraphrase ou le plagiat. Notons aussi que la non fiabilité des contenus d'un manuel entache non seulement la qualité de la formation des apprenants mais pourrait aussi conduire à des désagréments judiciaires. Outre ce critère, le manuel scolaire est remarquable par sa lisibilité.

2.3. La lisibilité du manuel scolaire

Selon Le Robert (2014), la lisibilité renvoie *au caractère de ce qui est lisible clair et facile à comprendre*. Un manuel scolaire est lisible lorsqu'il est adapté au niveau des élèves à qui il est destiné. Le niveau de langue comme les explications doivent y être claires, suffisantes sans être superfétatoires. Il doit pouvoir être lu et compris par l'élève ou son parent de façon autonome et sans sous-entendus. Certains pédagogues du Magazine Prof (Sans date :2) pensent à cet effet que le manuel

doit utiliser les visuels (schéma, histogrammes, dessin photos...) et soigner la lisibilité topographique, séparer clairement les différentes parties et utiliser un système de repérage rapide. Ne pas oublier les « indispensables » : une synthèse à la fin de chaque chapitre, une présentation des objectifs globaux (en introduction) et des objectifs particulier (en début de chaque chapitre, un glossaire (très important !), un index conceptuel et onomastique, une table de matière et une explication des liens entre parties, faire des rappels ou renvois de matières si nécessaires. La facilité d'utilisation du

manuel (format, praticité) et sa robustesse ne doivent pas être négligé.

Dès lors, il apparait que la lisibilité d'un manuel scolaire réside dans sa capacité à être pratique et facile à consulter grâce aux éléments tels que la table de matière, le sommaire, le glossaire ou l'index. Cela s'observe dans *Mon livre unique de français* et *Majors en Français*. Dans les deux ouvrages, la table de matière ainsi que la préface indiquent à l'utilisateur le fonctionnement du manuel et les techniques nécessaires pour un usage efficient et efficace de ces outils.

2.4. La didacticité du manuel scolaire

Fruit d'une réflexion épistémologique, le manuel scolaire tient compte des possibles difficultés de l'élève. Pour cela, le décloisonnement et la cohérence dans la progression sont importantes. Autrement dit, le manuel établit des liens logiques entre les multiples savoirs enseignés. Les exercices et autres activités sont organisés en fonction de leur pertinence ; c'est-à-dire des intelligences les moins performantes aux plus performantes. Cette organisation des leçons et activités favorise l'adaptation de cet outil à tous les élèves quel que soit le niveau cognitif.

La didacticité d'un manuel repose aussi sur sa capacité à permettre à l'apprenant de s'autoévaluer et d'accroître ses compétences dans un domaine en aiguisant en lui le goût de la lecture, en stimulant sa curiosité et en suscitant en lui des questionnements qui l'emmèneront à être actif et à construire son savoir de façon autonome. Enfin, au plan didactique, un manuel organise des situations problèmes pour offrir du sens aux élèves. Il crée des obstacles sans toutefois décourager les apprenants et leur permettre d'évaluer leur niveau.

2.5. Le profil des rédacteurs

La rédaction d'un manuel scolaire ne peut être faite par une seule personne. Un manuel est le résultat d'une équipe de professionnels de l'éducation ayant chacun sa compétence. Selon Le Magazine PROF (S.D :02), *un manuel doit être l'œuvre d'une équipe constituée de trois catégories de professionnels*. À la tête de la chaîne se trouve d'abord les gens du terrain ; cette catégorie regroupe les enseignants et les inspecteurs qui sont au contact des apprenants et de leur environnement immédiat. Ils savent mieux quel est le discours approprié aux élèves. Ceux-ci sont suivis des experts en la matière que sont les chercheurs et les professeurs d'universités qui sont les garants des savoirs-savants et du dosage de contenu par niveau. À la fin de la chaîne se trouve un directeur de collection qui s'assure de la cohésion entre les manuels d'un même cycle. On pourrait ajouter à cette chaîne l'éditeur qui prend en charge de l'ergonomie du manuel.

C'est le cas dans *Majors en français* où on retrouve dans la troisième de couverture les noms des concepteurs et leurs grades respectifs. On peut lire :

Auteurs : - *NODEM Justine (I.E.G)*

- *NDENGUE Eléonore Danielle (P.E.N.I)*

- *NYANGONO KOH Lucie (I.P.E.G)*

- *EPÉYÈ ABIGA Elisabeth (I.E.G)*

- *FEUKENG Prisque (I.E.G)*

Dans *Mon livre unique de français seuls* les noms des auteurs apparaissent et pas leur grade. On peut y lire : *P. BARRE, F. MACAIRE, R. BAUD* ; l'ouvrage ne livre aucune information sur les qualifications professionnelles de ces derniers.

Notons cependant que dans les deux ouvrages, trois acteurs de la chaîne du manuel sont absents notamment les chercheurs, les professeurs et le directeur de collection. Cela s'explique dans les propos de Kaffo Fokou (2022 : 3) qui pense qu'au Cameroun *les auteurs de manuels scolaires sont en général des fonctionnaires de l'Éducation Nationale en activité ou à la retraite*. On comprend dès lors que les rédacteurs des manuels scolaires ont des profils divers et variés qui se complètent pour favoriser la cohérence de ces outils.

2.6. La cohérence verticale dans le manuel scolaire

On entend par cohérence verticale le fait qu'un manuel scolaire appartienne à une collection ; qu'il couvre un cycle complet c'est-à-dire qu'il jette les bases d'un cycle ou qu'il en soit le prolongement. Par conséquent, un manuel scolaire prend en compte tout un cycle, s'inscrit au sein d'une collection précise et respecte un curriculum précis. *Mon Livre Unique de Français* couvre par exemple les cycles un, deux et trois du primaire de même que *Majors en Français*. On ne saurait considérer un livre solitaire, n'appartenant à aucune collection comme un manuel scolaire.

Jonnaert (2009) soutient également que la cohérence verticale concerne le respect des orientations pédagogiques, didactiques et épistémologiques proposées par le curriculum. En effet, un manuel doit être le miroir des programmes officiels que propose la hiérarchie scolaire. Ses contenus et sa démarche pédagogique doivent aller en droite ligne

avec la vision de l'Etat. C'est pourquoi *Majors en français* est construit suivant le modèle de l'approche par les compétences (APC) en vigueur ces dernières années au Cameroun ; tandis que *Mon livre unique de français* répond à l'approche par les objectifs (PPO).

Cette cohérence verticale dans le manuel a un impact sur le rendement de l'élève car celui-ci est le miroir de la pédagogie. Difo (2022) pense par exemple que la discordance entre les contenus des manuels et l'approche par les compétences n'intensifie ni ne capacité les apprenants. C'est pour favoriser une meilleure utilisation des manuels qu'ils devraient s'ouvrir.

2.7. L'ouverture du manuel scolaire

L'ouverture du manuel scolaire est irréfutable. La structuration et l'élaboration de son contenu laisse une bonne marge de manœuvre aux utilisateurs que sont l'enseignant et l'apprenant. Ainsi, un ouvrage didactique doit être ouvert en laissant aux utilisateurs la liberté d'utiliser le manuel sans contrainte et en fonction de leurs besoins. On comprend donc que l'ensemble didactique ne confine ni ne restreint les usagers à une démarche précise.

Les destinataires des manuels peuvent les exploiter en fonction de leurs besoins et des réponses à leurs différentes interrogations. Dans l'avant-propos de *Majors en français* par exemple, les auteurs précisent :

Nous ne voulons pas que la démarche proposée devienne un carcan nuisible qui sclérose l'initiative de l'enseignant et rebute l'élève. Aussi la conception de ce manuel de lecture, sa réalisation et sa présentation lui confèrent une valeur pédagogique qui laisse une marge de manœuvre aux enseignants, connaît leurs besoins et les possibilités réelles de l'élève.

Cet extrait souligne l'importance de l'ouverture du manuel dans pour l'efficacité et l'effectivité d'une séance d'enseignement-apprentissage. Il n'en demeure pas moins que le manuel à une fonction sociale qui fait de lui un ouvrage au service de toutes les classes sociales sans distinction c'est pourquoi il doit prendre en compte l'égalité et l'équité.

2.8. L'égalité et l'équité dans le manuel scolaire

Le manuel scolaire n'est pas un outil de discrimination puisqu'il est au service de l'État. À cet effet, il prend en compte la diversité sociale et culturelle de la population à laquelle il est destiné. Il ne s'adresse pas

uniquement à l'élève moyen, mais à toutes les catégories d'élèves. El Habib (2010) affirme dans ce sens que le manuel scolaire *est un outil au service de l'égalité des chances, de la pédagogie et de l'apprentissage* puisque étant normalisé, le même manuel scolaire est utilisé pour toutes les couches sociales, en campagne comme en ville sans distinction tribale ou financière. C'est à dessein que l'État fixe son prix de vente en s'assurant qu'il est au niveau de la bourse moyenne ; ce qui favorise son acquisition par le plus grand nombre d'élèves.

Au Cameroun, par exemple, les Ministères de L'Éducation de Base et des Enseignements Secondaire se chargent de produire la liste des manuels scolaires accrédités accompagnés des prix. En collaboration avec le Ministère du Commerce cette disposition est prise afin de réglementer la vente de ceux-ci et favoriser leur achat par le plus grand nombre. Ainsi, si le manuel scolaire a une fonction sociale, il devrait donc véhiculer des valeurs morales exceptionnelles.

2.9. Le respect du droit et de la morale

En tant qu'outil au service de la vision socio politique et culturelle de l'État, les manuels scolaires ne vont pas aller à l'encontre de l'idéologie du pays qui les abrite. Pour cela, ils ne véhiculent pas des valeurs immorales, discriminatoires ou de soulèvement. C'est le cas, au Cameroun, du manuel *Moving on Student Book 2*, classe de 5^{ème}. Cet ouvrage du sous-système anglophone a été retiré des programmes officiels par le Ministre des Enseignements Secondaires parce qu'il faisait l'apologie de la sécession au lieu du vivre ensemble prôné par l'État. Ces propos de l'ancien Ministre des Enseignements Secondaires, Jean Ernest Ngalle Bibéhé Masséna repris dans le journal *Cameroon-infos*, du 27 novembre 2017 justifie cette décision :

Ce manuel qui rentre en 2015 n'est plus évalué [...] entre temps, des éditeurs éditent une nouvelle édition en 2017 en faisant l'apologie de l'Ambazonie, en insérant leur drapeau et en remplaçant la thématique [...] qui traitait du vivre ensemble par une autre thématique sur les libertés [« Moving on Student Book 2 »] en question a été sorti des listes de manuels scolaires en vigueur au Cameroun en 2017.

De même, au cours de l'année scolaire 2018-2019, un manuel de Science de la Vie et de la Terre de la classe de 5^e accusé de contenir des enseignements et pratiques sexuels pervers a été retiré des programmes sur instruction de l'ancien premier Ministre Philémon Yang.

Au demeurant, la question du bon manuel n'est pas récente. Citant Thai Phong Phan Nguyen, enseignant vietnamien, Morin (2009 :24) y répond en ces termes

le mot bon renvoie à deux dimensions : une dimension de représentation et une dimension d'objectifs. La première est subjective, faisant référence à sa propre culture, à sa vision, à sa représentation personnelle d'un bon manuel. En revanche la dimension objectifs est...objective cela signifie que les démarches, les activités proposées par les auteurs répondent aux attentes du professeur et à la spécificité de son public.

La qualité d'un manuel scolaire dépend tant des facteurs humains et pédagogiques que politiques et économiques. Son élaboration n'est, par conséquent, pas le fruit d'une tierce personne mais celui d'une équipe qui travaille à la chaîne. Au Cameroun par exemple, la chaîne est encore plus élargie car en plus des caractéristiques ci-dessus relevées, il faut noter que les programmes sont définis par les Ministères en charge des Enseignements Secondaires et de l'éducation de base. Le Conseil National d'Agrément des Manuels Scolaires et des Matériels Didactiques les sélectionne et les approuve. Les éditeurs conçoivent et produisent des ouvrages scolaires librement ou sur appel d'offre. Les critères d'évaluation des ensembles didactiques énoncés dépendent du public-cible. Selon la cible du manuel scolaire, le langage utilisé, la quantité et la qualité des contenus en conditionneront la nature. Ce dernier point laisse transparaître en filigrane la question de la typologie des manuels scolaires.

3. Typologie des manuels scolaires

S'il existe un manuel scolaire pour chaque discipline, cela suppose qu'il y en a une pléthore, les uns aussi variés que les autres. Cette disparité connote la nécessité d'une typologisation des manuels. Puisque les manuels d'une même discipline ou d'une même sous discipline, ne se ressemblent pas forcément. Jasselette (2005 :5) identifie à cet effet quatre types de manuels scolaires à savoir : les manuels de référence, les manuels de synthèse, les manuels d'appui pédagogique et les manuels d'exercices. Cependant, cette typologie pourrait être remise en question en se fondant sur l'adéquation entre les types de manuels et les principes ci-dessus élaborés. La première typologie à revoir est celle des manuels de référence.

3.1. Les manuels de référence

Pour Gérard (2010 :18), les manuels de référence encore appelés *manuels-outils* ou de consultation sont ceux qui *présentent le savoir sans*

aucune didactisation. Ces outils didactiques de référence présentent les savoirs à l'état brut. Les savoirs sont transportés tel quels de la sphère scientifique au livre sans aucune transformation didactique préalable. Seguin (1989 :21) les définit comme

Des textes qui proposent un ensemble d'informations dans un certain domaine de connaissance et auquel on peut se référer ou que l'on peut consulter, lorsque le besoin s'en fait sentir. Ils ne présentent ni une organisation ni une structure applicable à l'apprentissage.

Ce type de manuel est constitué des dictionnaires, des encyclopédies, des atlas, des glossaires. Jasselette (ibid.) affirme que les manuels de référence sont indispensables dans la phase de recherche, de construction des savoirs et des compétences. Ces manuels développent la créativité de l'enseignant qui est contraint à construire personnellement une démarche pédagogique devant permettre à ses élèves d'assimiler ces savoirs rustiques et à accroître leurs compétences.

S'appuyant sur le principe de la cohérence verticale qui stipule l'appartenance du manuel à une collection donnée les manuels de référence pourraient être considérés non plus comme des manuels mais comme des ouvrages scientifiques car les glossaires et dictionnaires n'appartiennent à aucune collection. De plus, si ces manuels présentent les savoirs à l'état brut cela signifie que le métalangage utilisé n'est pas toujours au niveau de l'élève et qu'ils ne se préoccupent pas du principe de la lisibilité du manuel. On comprend également pourquoi au Cameroun on ne les retrouve pas dans la liste officielle des manuels scolaires. Ces ouvrages de référence ne sont des ensembles didactiques contrairement aux manuels de synthèse.

3.2. Les manuels de synthèse

Encore appelés *précis ou manuels de fixation* par Gérard (2005 :7), les manuels de synthèse sont essentiels à la structuration des savoirs bruts issus des ouvrages scientifiques. Ce sont des auxiliaires de synthétisation et d'organisation des acquis théoriques. Ils ne proposent pas de pédagogie certes, mais les savoirs qu'ils offrent ont déjà subi une transposition didactique qui permettra à l'apprenant d'en faire une synthèse.

Ces manuels ont l'avantage de développer un esprit de créativité chez les apprenants. Avec l'aide de leur enseignant, ces derniers construisent leurs enseignements puis les condensent. On peut ranger dans cette catégorie les précis de grammaire, le Bescherelle, les guides d'orthographe... ces derniers appartiennent, pour la plupart à des

collections et correspondent à des niveaux d'études précis même s'ils sont différents des manuels d'appui pédagogiques.

3.3. Les manuels d'appui pédagogique

Les manuels d'appui pédagogique sont ceux qui intègrent la démarche pédagogique dans leur contenu. Ce type de manuel propose une organisation des contenus en chapitre et en leçon ; un ordre d'apparition des contenus et une progression méthodique des enseignements. Gérard (2010 :18) déclare qu'ils sont utilisés en majeure partie dans les pays en voie de développement où ils sont d'ailleurs les seuls disponibles. Cet argument se justifie peut-être par le pouvoir d'achat dans ces pays ; c'est le cas de nos deux manuels-corpus. Les dirigeants préfèrent s'accommoder des manuels qui englobent à la fois la synthèse et la démarche plutôt que d'en faire deux ouvrages distincts. Parlant de ces manuels, Jasselette (2005 :4) affirme que ce type de manuel

Cherchent à rencontrer les objectifs de la pédagogie d'aujourd'hui, peuvent apparaître à tort ou à raison, en opposition précisément à ces objectifs en prenant le risque de brimer la créativité, diminuant la capacité d'adaptation du déroulement de la leçon au vécu des élèves, en se privant de l'aspect fonctionnel de l'acte d'apprentissage.

Rappelons que la qualité d'un manuel scolaire résidait aussi dans la marge de manœuvre qu'elle offrait à l'apprenant et à l'enseignant. On comprend mieux pourquoi Jasselette (2005) et Gérard (2010), critiquent ce type de manuel. Ils supposent que ce dernier conditionne le comportement de l'enseignant et celui de l'élève, ne laissant pas la possibilité à son originalité de s'accroître. Pour eux, ces manuels privilégient la créativité des auteurs non celle des utilisateurs.

Le défi des manuels d'appui pédagogique qui correspondent au contexte camerounais serait que les auteurs les conçoivent en laissant une part d'ouverture et de dynamisme aux enseignants et aux apprenants pour leur confort.

3.4. Les manuels d'exercices

Les manuels d'exercices sont les plus pratiques et les plus rentables. Ils ne laissent libre cours ni à la créativité des apprenants ni à celle des enseignants et encore moins à celle des auteurs. Ce sont des manuels d'évaluation qui sont purement prescriptifs parce qu'ils favorisent l'exercice de l'élève et le repos de l'enseignant. Ils aident au renforcement et à la consolidation des savoirs acquis par l'exercice.

En somme, il est établi que les manuels scolaires sont différents au plan du contenu, de la forme, de la méthode pédagogique et de la discipline enseignée. Chaque manuel a un rôle spécifique à jouer dans la formation de l'apprenant et de ce point de vue, aucun manuel ne peut remplacer un autre, chacun étant indispensable. Cependant la typologie de Jasselette (2005) pourrait être réduite à trois types de manuels scolaires notamment les manuels de synthèse, d'appui pédagogique et d'exercices. La première catégorie appelée manuel de référence devrait, au regard de leur non correspondance à la critériologie ci-dessus énoncée, être considéré non pas comme des manuels scolaires mais comme des outils ou des documents scientifiques. Les manuels d'appui pédagogique malgré leur non ouverture sont les mieux adaptés au Cameroun. Notons cependant que Majors en français dispose d'un livret d'activités équivalent à un manuel d'exercisation. Cette stratégie est efficiente et efficace pour l'élève et l'enseignant. Si les manuels appartiennent à des catégories variées, cela implique qu'ils ont des rôles à jouer chez l'enseignant comme chez l'apprenant.

Conclusion

Cet article a permis d'explorer l'essence du manuel scolaire d'élaborer des critères pouvant permettre une évaluation pertinente et efficace du manuel scolaire par les accréditeurs. De cette analyse, il ressort que le manuel est un outil didactique qui tient par la main l'enseignant et l'apprenant ; le premier dans sa transmission des savoirs et le second dans la réception et l'acquisition de ces savoirs. S'agissant des critères d'évaluation du manuel nous avons l'unidisciplinarité, le profil des rédacteurs, la lisibilité du manuel, la fiabilité et la didacticité de son contenu, son adaptation à l'idéologie de l'État, à l'égalité et à l'équité pour tous et au respect de la morale. Cette critériologie nous a permis de revoir la typologie des manuels énoncée par Jasselette. Il ressort donc qu'en adéquation avec les critères d'évaluation de manuels on retiendra trois types de manuels à savoir : les manuels de synthèse, les manuels pédagogiques et les manuels d'exercice ; le manuel de référence préconisé par Jasselette a été classé comme un matériau scientifique plutôt qu'un manuel scolaire.

Bibliographie

ANTONOVA Petra (2011), *Analyse didactique d'un manuel du FLE et ses compléments possibles sur Internet*, mémoire, université Mazarykova, faculté de pédagogie.

BARRE, MACAIRE.F, BAUD Robert (1992), *Mon livre unique de français*, Classiques Africains.

DIFFO Basile (sous presse), « Manuels scolaire et approches par les compétences au Cameroun : pour une symbiose au service de

l'efficience » in *contenus de qualité pour les manuels scolaire au cameroun*, le syndicat national autonome d l'enseignement secondaire et la Friedrich Ebert Stiftung Cameroun et Afrique Centrale, Yaoundé, les grandes éditions

EIHABIB Stati (2010), *le manuel scolaire à l'école primaire: effets et limites*, Université Hassan 1er, Maroc.

GERARD François-Marie (2005), *Le manuel scolaire, un outil efficace, mais décrié...* FNRS

JASSELETTE (2005), *Manuels scolaires*. Communication proposée au Colloque « *Le manuel scolaire, un outil au service des apprentissages de base* » organisé le 19 janvier 2005 à Frameries par le Ministère de la Communauté française.

JONNAERT Philippe (2007), *observer les réformes en éducation*, Presses de l'universitaire du Québec.

JONNAERT Philippe (2009), *Élaborer et évaluer des manuels scolaires* CUDC/Montréal, Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

KAFFO FOKOU Roger (sous presse), production des manuels scolaires de qualité : faire de l'auteur un maillon fort d'une véritable chaîne de valeur. In *contenus de qualité pour les manuels scolaire au cameroun*, le syndicat national autonome d l'enseignement secondaire et la Friedrich Ebert Stiftung Cameroun et Afrique Centrale, Yaoundé, les grandes éditions

LE ROBERT (2014), version électronique.

Magasine PROF N°0003-bonus_Manuels scolaires-ressource 5970 (sans date)

MORIN Isabelle (2009), « La recherche du bon manuel ressemble à une chasse au trésor ». in *Français dans le monde*, n° 363, p. 24-25.

NODEM Justine, NDENGUE Éléonore, NYANGONO KOH Lucie, EPEYE ABIGA **Élisabeth**, **FEUKENG Prisque** (2013), *Majors en Français*, ASVA Education.

SEGUIN Roger (1989), *Élaboration des manuels scolaires, Guide méthodologique*, Division des sciences de l'éducation contenus et méthodes, Unesco.

VOUNDA ETOA Marcelin (2016), *Livre et Manuel scolaire au Cameroun: la dérive mercantiliste*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé.